

Le **Conseil Municipal d'installation** se tiendra

A la Mairie, le

**Vendredi 20 mars 2026
à 19h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du Maire
2. Détermination du nombre d'Adjointes au Maire
3. Élection des Adjointes au Maire
4. Détermination du nombre de membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
5. Lecture de la charte de l'élue local
6. Questions diverses

Le Maire
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00
Fax : 02 43 47 85 52

Site : www.ville-rouillon.fr